

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Rhône-Alpes



Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisation : Service Communication CCHT 2024 - © CCHT / Freepik / Gregor Cresnar - Flaticon



# TRANSPORT À LA DEMANDE



## Faciliter vos déplacements en Haute Tarentaise

Bourg Saint Maurice-Les Arcs | Les Chapelles | Montvalezan-La Rosière |  
Sainte-Foy-Tarentaise | Séez | Tignes | Val d'Isère | Villaroger

**SERVICE ÉTOILE**  
40 avenue de Haute Tarentaise  
73700 Bourg Saint Maurice  
**04.79.07.60.22**  
service-etoile@hautetarentaise.fr  
[www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)



Le service de transport à la demande est une **solution de mobilité pour vos déplacements ponctuels ou de proximité** en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Ce service sur réservation, complète l'offre de transport en Haute Tarentaise. **Il facilite les déplacements** des personnes non motorisées ou à mobilité réduite vers des centres d'intérêt de proximité (centre-ville, équipements publics, zones commerciales, rendez-vous médicaux...).

## Bénéficiaires



Etre résident sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise : Bourg Saint Maurice-Les Arcs, Les Chapelles, Montvalezan-La Rosière, Sainte-Foy-Tarentaise, Séz, Tignes, Val d'Isère, Villaroger.

Avoir plus de 65 ans ou être en situation de handicap (reconnu par la MDPH).

## Organisation



**Le service est ouvert sur réservation uniquement. Du mardi au vendredi de 8h00 à 18h00** (hors jours fériés).

Le vendredi après-midi, le transport vers l'épicerie sociale "**Coup de Pouce**" est effectué en priorité. Les distances parcourues s'entendent pour un aller/retour domicile-lieu souhaité. Chaque dépose supplémentaire sur le trajet est facturée 2€.

Seuls les trajets **sur le secteur de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise** sont autorisés.

## Inscription



La demande d'inscription se fait directement auprès du Service Étoile au **04 79 07 60 22**

Le règlement de fonctionnement est disponible au service et consultable dans le véhicule.

En cas d'annulation, vous devez informer le service au plus tard 24h avant le départ.

## Fonctionnement



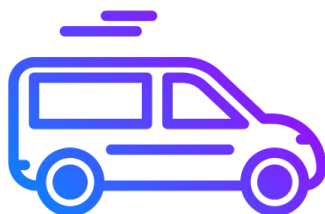
L'accompagnateur(trice) vient vous chercher au point de rendez-vous fixé par téléphone, lors de la réservation et vous conduit au lieu de destination programmé. Les personnes doivent être autonomes.

En cas d'urgence le jour du transport, vous pouvez joindre l'accompagnateur(trice) du transport au :

**07 88 44 06 83**

## Nos véhicules

- Un véhicule de 5 places, équipé d'un siège pivotant
- Un minibus de 9 places, équipé de place PMR



## Tarification \*

À noter : la facture est émise par le Trésor Public.



* à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	
Kilomètres Parcours ALLER / RETOUR	Tarifs
1 à 15 km	4 €
16 à 30 km	8 €
31 à 50 km	12 €
51 à 75 km	15 €
76 à 99 km	20 €
Au-delà de 100 km	Devis
Épicerie sociale	2 €
Dépose supplémentaire sur le trajet	+2 €

## Avantage fiscal



Dans le cadre des services à la **personne**, le transport à la demande permet de **bénéficier d'un crédit d'impôt**. Chaque année, le service vous communiquera une **attestation fiscale annuelle**, afin d'en bénéficier.



## Horaires du secrétariat

Lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de **08h30 à 12h00** et de **13h30 à 16h00**



**04 79 07 60 22**